



Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 février 2016, salle des 3 sapins à Bière

L'assemblée étant régulièrement convoquée pour 20h00, Monsieur le Président ouvre la séance à 20h05. Il salue les 18 personnes présentes et s'enquiert de remarques éventuelles concernant l'ordre du jour joint à la convocation. Aucune remarque de la part de l'assemblée, l'ordre du jour sera donc suivi tel que présenté.

2. Lecture du PV de l'assemblée générale 2015

Jean-Daniel passe la parole à la secrétaire pour la lecture du P.V de l'assemblée générale 2015 qui ne suscite ni question, ni remarque. Le PV est donc accepté à l'unanimité.

3. Rapports

3.1 Rapport du Président

- Divers membres du comité vous ont représentés lors des assemblées FVA et SAR.
- Le cours d'élevage a connu un bon succès.
- Les cours de vulgarisation ont été bien suivis
- La course nous a conduits chez NARIMPEX

Quelques nouvelles de la FVA

- Situation financière FVA : très saine
- Fédé : changement de président : Monsieur Pasche est brillamment élu
- Monsieur Quentin Vollinger entre au comité

3.2 Rapport du caissier

Notre caissier nous donne quelques chiffres concernant nos finances :

Le loto a rapporté 1320.-fr

La course a coûté 3700.-fr

Fortune nette au 31 01 2016 19 946.- francs

Augmentation de fortune de 1491.- francs

3.3 Rapport des vérificateurs de comptes

La commission de vérification composée d'Yvan Loerincic rapporteur, Laurent Bertholet vérificateur, Eric Zugger étant excusé, s'est réunie lundi 29 février à Bière.

La commission de vérification certifie que les comptes présentés sont exactes et demande de donner décharge au caissier, au comité et à la commission.

La commission remercie le caissier pour son excellent travail.

3.4. Rapport du contrôleur de miel saison 2015

Entre la section de Bière et Côte Vaudoise, **8** apiculteurs ont renouvelés la check-list Api Suisse, **36 contrôles de miel** ont été effectués. La Confédération a subventionné pour les nouveaux les 40 francs que coûte le contrôle d'exploitation.

2992 labels Suisse ont été distribués ainsi que **9500 labels FVA**.

Le taux d'humidité s'est tenu entre **15.1 et 18.5%**.

Tous les contrôles ont été acceptés.

Mis aux voix tous ces rapports sont acceptés à l'unanimité, les comptes sont acceptés et les décharges accordées.

4. Elections

4.1 Election des vérificateurs

Laurent Bertholet passe rapporteur et Lucien Ringoir est élu vérificateur.

5. Rappel des délégués SAR

L'assemblée SAR est prévue le 19 mars à Sion. Notre président invite chacun à s'y rendre.

6. Activités annuelles 2016

La broche le 2 juin

La course de 6 août

7. Rapport de l'inspecteur des ruchers

Comme déjà indiqué le service vétérinaire va contrôler nos ruchers et notre production de miel « du rucher à la table » selon les mêmes critères et prescriptions de l'agriculture.

Petits coléoptères des ruches : actuellement en Italie

8. Divers et propositions individuelles

-Fête au village 2-3 juillet qui se fait tous les 25 ans. Notre société y tiendra un stand.

-2018 Centenaire, fête sur 2 jours, conférence, visite de colonies, brunch

-Patrick Moreillon signale que François Julliant se retire et qu'il y a deux candidatures pour la Présidence. Mélanie Granjean se présente. Selon Fernand Bovy le dernier Président SAR Vaudois fut Mr Parrot env 1977.

-Pub pour abeilles en fête à Martigny début septembre.

La parole n'étant plus demandée, notre Président peut clore cette assemblée à 21h05

Il invite chacun pour le verre de l'amitié offert par la société.

Le Président

J.-D. Bertholet
J-D. Bertholet

La secrétaire.

Myriam Stoll
Myriam Stoll